



Octobre 2003

**DESTINATAIRES :** Présidentes et présidents des commissions scolaires  
Directrices et directeurs généraux  
Coordonnatrices et coordonnateurs des services de soutien  
aux élèves  
Directrices et directeurs d'école (Maternelle à Secondaire 4)  
Présidentes et présidents des Conseils consultatifs pour la direction  
des écoles et des Comités de parents (Maternelle à Secondaire 4)  
Directrices et directeurs des organismes responsables de  
l'éducation des Premières nations  
Organisations partenaires du milieu de l'éducation  
Organisations communautaires

**Objet : *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité  
ethnoculturelle (document de consultation, octobre 2003)***

Mesdames,  
Messieurs,

Le *Programme d'action en éducation favorisant la réussite chez les élèves, 2002-2006 (Maternelle à secondaire 4)* énonce l'ensemble des priorités du secteur de l'éducation au Manitoba. La première de ces priorités est d'améliorer les résultats obtenus par tous les apprenants, et en particulier par ceux qui ont le plus de mal à réussir. Éducation et Jeunesse Manitoba reconnaît que, pour atteindre ce but, il faut améliorer la façon dont nous répondons aux besoins de nos élèves et de nos communautés hétérogènes sur les plans linguistique et culturel.

C'est pour cette raison que le Ministère a rédigé un document de consultation intitulé ***Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle***, qui doit servir de point de départ à un débat sur l'orientation actuelle et future des projets du Ministère en ce qui concerne la diversité et l'équité ethnoculturelle. Ce document a deux parties : la première examine certains concepts importants et fournit d'autres renseignements pertinents, et la seconde propose un plan d'action pluriannuel pour renforcer l'équité ethnoculturelle au Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba invitera les organisations partenaires à participer à une série de séances de consultation entre octobre 2003 et février 2004. Ce processus vise à permettre à un groupe varié d'éducateurs, d'organisations communautaires, d'apprenants et d'intervenants intéressés de s'exprimer sur la question. Au cours des prochains mois, les activités ci-dessous donneront l'occasion à ces personnes de nous faire part de leur opinion.

- **Mémoires** : Nous invitons **tous les intéressés** à envoyer des exposés écrits à Éducation et Jeunesse Manitoba. Les exposés écrits donnent la possibilité de faire des propositions et des suggestions précises et approfondies.

**La date limite de réception des mémoires est le 31 décembre 2003.**

- **Séances de consultation régionale avec des équipes représentant les divisions et les districts scolaires** : Nous inviterons les divisions et districts scolaires à participer à des séances de consultation régionale, qui se tiendront entre novembre 2003 et février 2004. Nous enverrons les détails directement aux divisions scolaires.
- **Tables rondes** avec des organisations et des groupes communautaires. Il s'agira de séances de consultation plus restreintes visant à permettre un dialogue concentré et approfondi avec les organisations et groupes communautaires intéressés. Ces séances sur invitation auront lieu entre octobre et décembre 2003.
- **Cercles d'apprenants** : Nous avons prévu une série de séances d'une demi-journée, qui permettront d'examiner des questions se posant plus précisément au niveau des écoles et des classes, et de cerner les obstacles existants. Ces séances auront lieu entre mars et mai 2004.

Nous demandons aux administratrices et administrateurs de bien vouloir faire connaître le plan d'action proposé aux enseignantes et enseignants de leurs écoles et de leur donner la possibilité d'exprimer leur opinion sur son orientation.

Vous trouverez des renseignements sur les principes et pratiques actuels sur le site d'Éducation et Jeunesse Manitoba, à l'adresse suivante :  
<http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/diversite/index.html>.

Vous pouvez nous faire parvenir des mémoires écrits à l'adresse suivante :

1970, avenue Ness, bureau W260  
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
Télec. : (204) 945-3042    Courriel : [equity@gov.mb.ca](mailto:equity@gov.mb.ca)

Pour toute question sur le document intitulé ***Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle***, veuillez vous mettre en rapport avec :

Tony Tavares  
Conseiller en éducation multiculturelle  
1970, avenue Ness, bureau W260  
Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9  
Téléphone : (204) 945-6879 Télécopieur : (204) 945-3042  
Courriel : [ttavares@gov.mb.ca](mailto:ttavares@gov.mb.ca)

Nous serons heureux de vous rencontrer et de connaître votre point de vue et vos préoccupations en ce qui concerne la diversité et l'équité dans nos écoles et le plan d'action proposé. Votre participation au processus de consultation et votre intérêt envers ce processus et l'examen entrepris sont précieux et nous vous en sommes reconnaissants. N'hésitez pas à communiquer ces renseignements à d'autres personnes intéressées par la politique et les programmes en matière de diversité et d'équité au Manitoba.

Veillez agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La sous-ministre,

Pat Rowantree  
Éducation et Jeunesse

pièce jointe